

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT

COLLEGE JEAN-ROSTAND

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2021/2022

Date de convocation : 02/06/22

Présidence de : M.BOISSON-FLOC'H

Quorum : 16

Nombre des présents : 16 au début puis 3
arrivées à 18h10 et un départ à 19 H

Nombre d'absents excusés : 4

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision

page

Numéro
d'acte

Pièces
jointes

Avis
Vote
Extrait
Motion

désignation

N°

Monsieur Boisson Floc'h ouvre la séance à 18H00

Quorum atteint 19 Présents

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme MICHENEAU Ludivine

2. Adoption du précédent PV de CA du mardi 22 Mars 2022

VOTANTS : 16 POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

(3 membres non arrivés)

I VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1.1. Bilan du programme d'action et des missions particulières

1.2. Evaluation de l'établissement –projet d'établissement- projet de REP

1.3. Préparation de rentrée

1.4 Sortie et voyage

1.5. Programme d'action 22-23 –projets anticipés en lien avec le pass culture

II FONCTIONNEMENT GENERAL

2.1. Bilan exercices de sécurité– Alarmes incendies - préparation PPMS Risques Majeurs

III VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

3.1. Attribution des logements par nécessité absolue de services (NAS)

3.2. Contrat/convention DBM

-Convention hébergement des ukrainiens

-Convention pour les locations de logements (M. Colinet et du garage pour le Tuar club)

3.3 Domaine financier

-Non récupération des avances versées par les familles

-Mise à jour des tarifs de l'établissement

- Tarification badges d'accès personnels en cas de perte

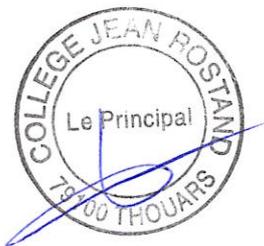
3.4. DBM

–Questions diverses (48 Heures en avance)

Signatures

Le Président

H BOISSON-FLOC'H



La Secrétaire

L MICHENEAU



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 JUN 2022

NOM, PRENOM, FONCTION	PRESENT	ABSENT	EXCUSÉ	REPLACÉ PAR	ÉMARGEMENT
1°) Président M. BOISSON-FLOC'H Hervé, Principal	X				
2°) Représentants de l'Administration Mme BONNEAU DARMAGNAC Marie-Christine, Principale adjointe M. GIRAULT Christophe, Directeur adj. de l'E.G.P.A M. COMOLE Jean-François, C.P.E M.RABIN Richard, Gestionnaire		X	X		
3°) Représentants des Collectivités Territoriales M. CHAUVEAU Philippe, représentant du conseil départemental Mme MAHIET-LUCAS Esther, représentante du conseil départemental M. BRUNET Martial représentant de la communauté de communes Mme LANDRY Catherine, représentante de la ville de Thouars		X	X		
4°) Personnalité qualifiée M. FUZEAU Bruno					
5°) Représentants des personnels de l'établissement M. BLANC Yannick, professeur Mme BONNAUD Morgane, professeur Mme SOUCHET Sonia, professeur Mme GOARDET Sophie, documentaliste M. COLINET ^{Thomas} Mathieu, professeur M. BOURDET David, professeur Mme BECOT Charlotte, assistante d'éducation M. ROUSSEAU Frédéric, chef cuisinier Mme DRAPEAU Patricia, infirmière Mme MENARD Patricia, adjointe administrative	X X	X X X X X	X X X X	Mme TORNIER Ludivine MICHENEAU Anne ROUSSEAU Anais BENFATAH Franck MORIN	
6°) Représentants des Parents d'Elève Mme VERGE-GONORD Sarah Mme BRIFFAUT Sigrid Mme GUILLE Nelly M. MUSSET Yoann M. ONILLON Josélito Mme GAUTHIER Caroline M. GUILLOTEAU Christophe	X X X X X	X	X		
7°) Représentants des élèves _CIVRAIS Anaïs, élève de 3° C CHAMPALOU Jade, élève de 4° G VIENNE Tanguy, élève de 4° G					

I VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1.1. Bilan du programme d'action et des missions particulières

Projection du bilan du programme d'actions.

De nombreuses actions ont été réalisées en cette dernière période du fait de la situation COVID.

Beaucoup d'actions ont été réalisées sur la dernière période, les bilans ne sont pas tous remontés, ils seront transmis ultérieurement.

Bilan des missions particulières.

Pistes de progrès ou perspectives d'actions pour l'année suivante

Avenir :

- Organiser un forum des métiers dans l'établissement,
- conforter et renforcer les liens avec le lycée Jean Moulin,
- présentation par le lycée Jean Moulin du BP TRPM par une visite sur les ateliers,
- renforcer le partenariat avec l'ESSEC avec l'intervention d'étudiants dans l'établissement, améliorer la liaison collège/lycée : remettre en place un conseil collège/ lycée complémentaire du réseau Eclore,
- des journées d'accueil au lycée pour les 3^e,
 - venue de l'enseignant de la section Euro Anglais du lycée pour présentation de la section.

Usage pédagogique du numérique :

- mise en place d'une formation interne auprès des collègues,
- prise en main de PIX par l'équipe enseignante.

Cycle 3 :

- Mettre en place un calendrier annuel dans le cadre du continuum du cycle 3 avec les dates des 3 CEC (fonction IEN 1^{er} degré).
- Instaurer des commissions inter degrés avec des référents, permettant aux enseignants de travailler en concertation lors des CEC et mener des observations croisées des pratiques pédagogiques si possibilité de remplacement des PE. : formation FIL projet REP.

Cycle 4 :

- améliorer la liaison collège/lycée : mettre en place un conseil collège/ lycée, des liaisons disciplinaires collège/lycée, des journées d'accueil au lycée pour tous nos 3^e ;
- des liaisons disciplinaires collège/lycée par des formations d'Initiative locale;
- FIL disciplinaires avec le lycée;
- Améliorer la liaison collège/lycée : remettre en place un conseil collège/ lycée complémentaire du réseau Eclore,
- un référent de liaison au lycée pour avoir un interlocuteur/actions.
- cordées

Education à la Santé:

- Si la proposition est acceptée, élaborer un document interactif « parcours santé » destiné aussi bien aux enseignants qu'aux élèves et permettant d'accéder aux CE travaillés tout au long des 4 années collège,
 - Développer le créneau sport/santé à l'AS (repérer à l'aide de l'infirmière et des prof EPS des élèves sédentaires, en surpoids...),
- Présenter dès le début d'année le PES à l'ensemble du personnel,
- Engager toutes les équipes dans le parcours SANTE (professeurs/agents/administration etc...),
- Mettre en place les indicateurs évaluant l'impact du PES par action et sur l'ensemble des 4 années collège,
- articulation avec CESCE.

Education Artistique et Culturelle :

Des points à améliorer :

- mettre en évidence la notion de Parcours en EAC pour les élèves
Pour cela :
- Une rédaction collective du volet culturel du projet d'établissement pour que la notion de Parcours en EAC prenne tout son sens à la fois pour les élèves et pour les enseignants.
- Une planification des actions par niveau : tel domaine de l'EAC abordé en 6e tel autre en 5e etc...

Citoyen :

Coordonner en amont les projets pour qu'ils ne soient pas trop nombreux et ne tombent pas tous en même temps.

- Concernant les éco-délégués, les actions se passant en dehors des moments de cours, il est difficile de mener des actions suivies dans le temps.
- Ne pas hésiter à solliciter la presse quand les actions sont menées.
- Laisser plus de place à des actions initiées par des élèves.

Egalité Filles-Garçons

- Fixer une jauge max au sein du club pour garantir la qualité du suivi et éviter l'effet « garçon de café ».
- Formaliser dès le départ avec les élèves un contrat d'engagement pour garantir la stabilité des groupes de travail et permettre une meilleure lisibilité pour la vie scolaire.
- Guider davantage les travaux des groupes qui manifestent un faible degré d'autonomie, notamment chez les plus petits niveaux.
- Mieux valoriser les actions menées à l'occasion du 8 mars (anticiper la communication ; réaliser un clip qui synthétise les initiatives éparses ...).

pHARe (prévention et lutte contre le harcèlement)

Formation des sentinelles au collège (formation par les ambassadeurs du lycée).

Faire vivre le protocole pHARe (méthode de la préoccupation partagée).

ACC3 et ACC4

Constituer une équipe ACC3 et ACC4 avec ½ heure inscrite dans les emplois du temps des professeurs volontaires.

Bilan avec le PP à chaque période de vacances pour réajuster/réguler en fonction de chaque élève tutoré.

Veiller à mettre le dispositif en œuvre dès septembre pour les élèves déjà repérés.

S'appuyer sur les tests openscol dès le début de 6^e.

Devoirs Faits

Supprimer Devoirs Faits la semaine précédant les vacances pour pouvoir financer jusqu'à fin juin

Indicateur : nombre de devoirs/ travaux non faits dans Pronote

Mettre en place un créneau fluence en 6^e

Organiser une communication précoce vers les CM2

Devoirs Faits plus efficaces avec sa propre classe surtout quand on est PP (avis pas forcément partagé par les autres enseignants présents à la réunion)

Les enseignants doivent bien renseigner Pronote pour un meilleur suivi du travail

Réinvestir l'agenda papier des élèves pour être certains d'avoir le travail à faire

Devoirs Faits exclusivement avec des élèves EGPA à éviter

Réfléchir à une mise en place plus régulière des créneaux Devoirs Faits

Proposer davantage de créneaux 17/18h

Créer un fil de discussion Pronote (lien entre professeurs et encadrant Devoirs Faits)

Monsieur Boisson Floc'h précise que les membres du conseil d'administration sont invités à la remise

du chèque solidaire à Monsieur Papot, le vendredi 10 juin 16H/17H.

1.2.Évaluation de l'établissement –projet d'établissement- projet de REP

Retour de l'évaluation externe : le 03 Mai en salle polyvalente :

M.Micard IA-IPR Allemand

M.Alix Chef d'établissement

M. Scheithauer IEN-IO

Document envoyé en pièce jointe en amont du CA. Les remontées des évaluateurs vont compléter le rapport d'auto-évaluation et permettre le travail sur le projet d'établissement.

1.3.Préparation de rentrée

Structure du collège Jean Rostand pour la rentrée 2022 :

Niveau 6ème : 108 élèves – 5 divisions ; 3 dérogations à priori

Niveau 5ème : 92 élèves – 4 divisions ; 1 retour du privé

Niveau 4ème : 76 élèves – 3 divisions ; 1 dérogation 3 retours privé 1 départ du collège.

Niveau 3ème : 109- 113 élèves – 5 divisions ; 1 retour du privé - 6 départs 3PM - 2 maintiens grand maximum - 9-5 départs MFR

- Sensible sur le niveau 6^{ème} 105 élèves prévus et 3^{ème} 103 élèves prévus en mai

Les Inscriptions de 6^{ème} seront connues le 22 Juin suite aux résultats des affectations de 6^{ème}.

Prévision SEGPA Jean Rostand :

Niveau 6ème : 26 élèves – 2 divisions ;

Niveau 5ème : 29 élèves – 2 divisions ;

Niveau 4ème : 30 élèves – 2 divisions ;

Niveau 3ème : 32 élèves – 2 divisions.

1.4 Sorties et voyages

Informations : Sortie UPE2A 7 Juin -Sortie ULIS le 17 Juin pour information pas d'incidence financière

Club aéro sortie pour modification budget, les élèves des cordées de la réussite vont bénéficier d'un baptême de l'air, 14 élèves- le 27 Juin.

1.5.Programme d'actions 22-23 –projets anticipés en lien avec le pass culture

- 4 124,75 € disponibles sur le budget pass culture 21-22,

pré-réservation des projets concernés pour l'an prochain avant septembre (cela concerne uniquement les élèves de 4ème et 3ème, pour information, nous avons utilisé plus de 2400 euros du pass-culture 21-22 depuis mars).

- reconduire une action qui s'est déroulée cette année dont les entrées, les ateliers, les intervenants peuvent être financés par le pass culture pour l'an prochain afin de permettre le financement sur le budget pass culture 2021-22.

- CA en septembre pour les autres projets.

- Budget pass culture 22-23

Le but est de les valider et donc de pouvoir commencer à les préparer, les pré-réservations au pass culture peuvent se faire jusqu'à début juin. Projets déposés à ce jour pour financement Pass culture.

Parcours aéronautique cordées de la réussite – sortie le Bourget prévue dans le programme d'action 21/22 voté au CA du 07-10-21

Nantes: histoire du commerce 4ème – 3ème triangulaire reconduction projet 21/22 en 22/23

RUBRIQUE II FONCTIONNEMENT GENERAL

2.1. Bilan exercices de sécurité– Alarmes incendies - préparation PPMS Risques Majeurs

Présentation par M. Le Principal et M. Le Gestionnaire du bilan des exercices de sécurité– Alarmes incendies. Pour information sur les consignes de sécurité (PPMS risques majeurs)l' installation des mallettes de sécurité est en cours. L'inspectrice Hygiène-sécurité du rectorat à Visité les Ateliers SEGPA le 03 Mai pour information

3.1. Attribution des logements par nécessité absolu de services (NAS)

Année 2022

Attribution des logements de fonction situés chemin des Graines – 79100 THOUARS

N°31 attribué à M. H.BOISSON-FLOC'H Principal

VOTANTS : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3.2. Contrat/convention DBM

-Convention hébergement des ukrainiens

-Convention pour les locations de logements (M. Colinet et du garage pour le Tuar club).

Objet : Mise à disposition des logements de fonction inoccupés pour NAS, aux réfugiés Ukrainiens

Passation d'une convention entre conseil départemental, l'état (préfecture), le collège Jean Rostand et l'association Escale

Durée : jusqu'au 31/07/2022, reconductible avec avenant

Convention à titre gratuit, avec reversement des charges de fluides au collège par le département.

L'association L'Escalé est en charge de l'accompagnement adapté des familles Ukrainiennes, elle assure le suivi des familles hébergées dans les logements des collèges publics. Elle est tenue de s'assurer annuellement de tous risques locatifs.

Proposition: Autorisation donnée au chef d'établissement de signer cette convention

VOTANTS : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Convention pour la location de logement avec M Colinet

- **Objet** : régularisation réglementaire de la mise à disposition de logement, à la demande notamment de l'agence comptable et du gestionnaire.
- **Obligation** : L'occupation de logement doit être formalisée par une convention tripartite : collège, département et occupant.

Convention base juridique qui permet d'encaisser une recette.

L'établissement seul ne peut pas décider de cette mise à disposition, n'étant pas propriétaire des locaux.

Forme: convention d'occupation précaire, si pas de NAS pour le logement.

Principe: convention annuelle, renouvelable, moyennant un loyer mensuel.

Avis du CA pour les tarifs, qui sont fixés par la collectivité de rattachement

Ce que propose le Conseil Général : loyer proratisé au m² utilisés : 3€ du m².

Demande au CA : autorisation donnée au chef d'établissement de signer la convention, au tarif proposé par le Conseil Général.

VOTANTS : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Convention pour la location du garage au profit du Tuar club

- **Objet :** régularisation réglementaire de la mise à disposition de local, à la demande notamment de l'agence comptable et du gestionnaire.
- **Obligation :** La mise à disposition des locaux doit être formalisée par une convention tripartite : collège, département et occupant.

Convention base juridique qui permet d'encaisser une recette.

L'établissement seul ne peut pas décider de cette mise à disposition, n'étant pas propriétaire des locaux.

Forme: Mise a disposition de local, si pas de NAS

Principe: convention annuelle, renouvelable, moyennant un loyer mensuel

Avis du CA pour les tarifs, qui sont fixés par la collectivité de rattachement

Demande au CA : autorisation donnée au chef d'établissement de signer la convention.

La convention sera établie par le CG et sera représentée au CA en début d'année scolaire 2022/2023

VOTANTS : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

**Convention contrat de location avec « Marguerite et compagnie »
acte transmissible**

Convention DISTRIBUTEUR PROTECTIONS HYGIENIQUES

Le club égalité filles-garçons du collège a interpellé le département, pour discuter de la mise en place de distributeurs de protections hygiéniques.

- **Objet:** conventionnement avec la société Marguerite et compagnie, pour la mise à disposition gratuite d'un distributeur de protections périodiques.
- **Incidence financière :** 0
- **Durée :** 12 mois, reconductible tacitement 2 fois

Convention soumise au vote

VOTANTS : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3.3 Domaine financier

-Non récupération des avances versées par les familles

- **Objet** : Dans le cadre des paiements des frais scolaires, certaines familles versent plus que ce qui est dû. Les avances versées doivent être restituées aux familles, ce qui nécessite des recherches, parfois infructueuses.

A la demande de l'agent comptable, valider le fait que les avances non réclamées deviennent recettes exceptionnelles.

- **Enjeux** : gain de temps et facilité de gestion des services de l'agence comptable.

-Mise à jour des tarifs de l'établissement **Tarifs actuels du collège, votés le 25/11/21**

VOTANTS : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Tarification badges d'accès personnels en cas de perte (Sauf usure un badge/4 années)

VOTANTS : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Objet : Sortie « club aéro » CORDEES DE La REUSSITE

sortie scolaire dans le cadre du « club aéro » : baptême de l'air pour les 15 élèves du club, à l'aérodrome de Thouars.

Données financières:

Prestation baptême de l'air : entre 35 et 45 € par élève.

Proposition:

Demander une participation des familles à hauteur de 15€ : soit un total de 225 €

F

inancement du reste à charge par l'établissement pour environ 450 € + coût éventuel du transport

VOTANTS : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Sortie Nantes : histoire du commerce triangulaire

– Octobre 2022

INTITULE DE L'ACTION : Cadre et objectifs pédagogiques :

Dans le cadre du programme d'histoire, travail sur le commerce triangulaire et le développement de la ville de Nantes au XVIIIe en lien avec ce commerce.

- visite du musée

- activité sur l'architecture de la ville de Nantes au XVIIIe dans les rues

- visite du mémorial de l'esclavage

Programme: 1 Journée à Nantes avant les vacances de Toussaint.

Sortie en 2 jours différents avec à chaque fois 2 groupes.

Jour 1 : 4eA/B + 4^e Enseignement général : 1 car minimum 55 places.

Jour 2 : 2 autres classes de 4^e d'enseignement général : 1 car minimum 55 places.

Données financières:

Musée des ducs de Bretagne + conférenciers environ 400 euros Pass culture.

Transport 1600 € Environ 100 élèves

Le coût par élève est de :**20 €**

La participation des familles est de 5€ par élève et représente 25 % du coût

Demande au CA:

-Vote réalisation du projet Sous réserve de l'obtention du financement Pass Culture.

VOTANTS : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

-Vote du montant de participation des familles :

Proposition : 5 € par famille.

Reste à charge du collège : 1600€

VOTANTS : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Sortie « club aéro » CORDEES DE La REUSSITE: Paris – octobre 2022

INTITULE DE L'ACTION : Parcours aéronautique cordées de la réussite.

Objectif pédagogique: 15 élèves volontaires de 4^e et de 3^e.

Thème aéronautique et les femmes dans l'aviation : visites d'entreprises (Thalès et aéroport de Poitiers), liaison collège-lycée Jean Moulin, visites de musées (Le Bourget, Cité des sciences Paris), partenariat aéroclub.

Programme: 2 Journées à paris : Cité des sciences - Tour Eiffel - Nuitée et petit déjeuner en auberge de jeunesse - Le Bourget.

Données financières: total du séjour : 3374.40 €

- dont financement cordées de la réussite :

train 1455.20 € + métro 54.40 € = 1509.60 €

- dont financement pass-culture :

Bourget 120 € + cité des sciences 40 € + tour Eiffel 227.80 € + théâtre 170 € = 557.80 €

- financement collège +FSE + famille :

auberge 950 € + repas 357 € = 1307 € soit 87 €/élève.

Demande au CA:

- Vote réalisation du projet, sous réserve de financement « cordées de la réussite »

- Vote du montant de participation des familles :

Proposition : 30 € par famille, soit 450 € financés par les familles.

Reste à charge du collège : 857 €

-Vote réalisation du projet, sous réserve de financements cordés de la réussite :

VOTANTS : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Vote du montant de participation des familles à 30 Euros :

VOTANTS : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

-Vote réalisation du projet, sous réserve de financement :

VOTANTS : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3.4. DBM

DBM pour information présenté par M.Rabin

IV - QUESTIONS DIVERSES (à déposer 48 heures en amont)

Information du conseil d'administration sur les travaux du Collège Jean Rostand :

Point sur l'état général des logements de fonction, le plafond filtrant de la restauration scolaire, les pompes de la chaufferie et de l'EGPA et la mise en place d'un portail électrique.

Concernant le conseil départemental

- Le chauffage sur l'aile technologie est abordé concernant les économies d'énergie qu'il faudra réaliser par rapport à la crise du coût de l'énergie.
- Les agents de la collectivité territoriale ont eu un entretien le 29 Avril avec la collectivité territoriale, M. Carn du service de l'éducation. Des démarches individuelles concernant les revalorisations des rémunérations seront entreprises.

Concernant l'achat minibus, nous nous dirigeons vers le marché de l'occasion, l'UGAP centrale d'achat ne proposant plus de marché.

Présentation par M. Le Principal du programme de rénovation toiture, et remerciements au Conseil Départemental des investissements sur l'établissement par M. Le Principal.

Evolution des consommations et dépenses de gaz : nous avons au premier trimestre baissé notre consommation de -18% par rapport à 2018 mais les tarifs ont augmenté de +86 %. Il nous faudra faire face à travers des mesures d'économies d'énergie et de modifications de budget à cette crise du coût de l'énergie.

La séance est levée à 8H20